

## Conseils pour le recrutement des formateurs EPS dans les CFA

### Statuts de formateurs EPS en CFA

Les formateurs EPS des CFA qui sont recrutés sur la base d'un contrat de droit privé ne bénéficient pas des dispositions particulières prévues au code de l'éducation pour les professeurs d'EPS et les professeurs des écoles. Ces derniers du fait de leur statut, sont dispensés de diplômes sportifs dans l'exercice de leur fonction d'enseignement de l'EPS.

Les formateurs EPS des CFA (statut privé hors contrat E. N.) sont donc soumis aux obligations du code du sport, dont la nécessité de diplômes autorisant l'enseignement d'activités physiques et sportives.

### Textes en vigueur

Le code du sport dans ses articles R212-1 à D-212-84 : Obligation de qualification.

Art 212-1 [Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, sous réserve des dispositions du quatrième alinéa du présent article et de l'article L. 212-2 du présent code, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle...].

### Conditions générales de diplôme et de recrutement

**Le recrutement des formateurs EPS est réalisé au regard de la possession d'un diplôme ouvrant droit à l'enseignement de différentes activités sportives et à la possession d'un diplôme de secourisme de type PSE1 a minima.**

**S'ajoutera à cela la possession d'un brevet de sauvetage aquatique si des enseignements sont prévus en natation.**

### Conditions préalables d'éligibilité au recrutement

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Principauté d'Andorre, de la Confédération Suisse ou de la Principauté de Monaco,
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions d'éducateur (casier vierge).
- Être en position régulière au regard des obligations du service national,
- Justifier des aptitudes au sauvetage aquatique et au secourisme.

### Diplômes requis en EPS

- Licence STAPS, ou Master STAPS  
*ou*
- Titre ou diplôme sanctionnant un cycle d'études secondaires d'au moins trois ans EPS ou dans le domaine d'une ou de plusieurs pratiques sportives, acquis en France ou dans un autre État (dans ce cas, le titre ou diplôme doit être attesté par l'État dans lequel il a été délivré)  
*ou*
- Titre ou diplôme en EPS ou dans le domaine d'une ou de plusieurs pratiques sportives, classé au niveau II du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

### Mentions les plus courantes

Licence et Master STAPS parcours type ou mentions :

- « Education et motricité » (EM)
- « Entraînement sportif » (ES)
- « Management du Sport » (MS)
- « Activités Physiques Adaptées » (APA ou APAS + santé)

Diplômes possibles en cas de pénurie exceptionnelle de personnel : possibilité de recruter à BAC + 2.

DEUG STAPS, DEUST AGAPSC ou autre mention polyvalente.